



Budget primitif 2026

Rapport de synthèse



Communauté de communes du Pays du Coquelicot

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PRÉAMBULE.....	3
BUDGET PRINCIPAL	4
Fonctionnement	4
Dépenses de fonctionnement	4
Recettes de fonctionnement.....	6
Investissement	8
Dépenses d'investissement.....	8
Recettes d'investissement.....	9
BUDGET ANNEXE EAU CONCESSION	10
Exploitation	10
Dépenses d'exploitation.....	10
Recettes d'exploitation.....	11
Investissement	11
Dépenses d'investissement.....	12
Recettes d'investissement.....	12
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT CONCESSION.....	13
Exploitation	13
Dépenses d'exploitation.....	13
Recettes d'exploitation.....	14
Investissement	14
Dépenses d'investissement.....	14
Recettes d'investissement.....	15
BUDGET ANNEXE SPANC	15
BUDGETS ANNEXES DES 4 PARCS D'ACTIVITÉ	16
Budget annexe aéropôle de Picardie à Méaulte	17
Budget annexe du parc d'activité Henry Potez à Albert	18
Budget annexe du parc d'activité de Bray-sur-Somme.....	19
Budget annexe du parc d'activité de l'avenir à Bouzincourt.....	21
BUDGET ANNEXE PROMOTION TOURISTIQUE	22
Fonctionnement	22
Investissement	23

PRÉAMBULE

Le budget est l'acte par lequel les conseillers communautaires déterminent la politique budgétaire de l'intercommunalité pour l'année. Il est voté chaque année après le débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif formalise et fixe les orientations budgétaires, recettes et dépenses que la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est données pour mener à bien ses projets. Le budget de l'intercommunalité est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la Communauté de communes (article L. 2311-1 du Code général des collectivités territoriales).

La préparation des budgets locaux est un moment essentiel de la vie des collectivités territoriales et des établissements publics, qui procède d'un travail long et rigoureux.

Le budget obéit à des règles de présentation fixées par des maquettes réglementaires et doit respecter un calendrier d'élaboration précis. Il est soumis par ailleurs à des contrôles qui ont pour but de s'assurer que les règles fixées par le législateur ont été respectées.

Ce budget primitif, voté par nature, est présenté sous la forme de :

- un budget principal (92200) en M57 développé
- un budget annexe SPANC (92202) en M49 développé
- un budget annexe eau concession (92204) en M49 développé
- un budget annexe assainissement concession (92206) en M49 développé
- un budget annexe aéropôle de Picardie (92210) en M57 développé
- un budget annexe parc d'activité Henry Potez (92211) en M57 développé
- un budget annexe parc d'activité de Bray-sur-Somme (92212) en M57 développé
- un budget annexe parc d'activité de l'avenir (92213) en M57 développé
- un budget annexe promotion touristique (92207) en M57 développé.

L'instruction budgétaire et comptable M57 s'applique de façon obligatoire au bloc communal depuis le 1^{er} janvier 2024 (plan de comptes développé pour les collectivités de plus de 3 500 habitants), tandis que l'instruction M49 a pour objet de fixer le cadre de l'organisation budgétaire et comptable des régies dotées de l'autonomie financière et chargées de l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial (SPIC).

Il a été rappelé aux services, pour la préparation budgétaire 2026, la nécessité d'être prudent sur les dépenses. La collectivité souhaite poursuivre la réalisation de projets structurants dans les années à venir (nouvelle déchetterie, développement des mobilités, travaux d'assainissement, développement des énergies renouvelables, etc.) et il est donc nécessaire de soigner l'autofinancement pour éviter le recours à l'emprunt. C'est dans cette optique que les projets de budgets ont été établis.

Le budget primitif consolidé 2026 de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot, c'est-à-dire tous budgets confondus, s'élève à 80 095 272,79 €.

Ce présent rapport est soumis au vote du Conseil communautaire du 3 mars 2026.

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal 2026 s'élève toutes sections confondues à 44 547 772 €.

Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 28 915 002,18 € ; elle augmente de 3,4 % par rapport à 2025, budget primitif et décisions modificatives (DM) comprises.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 636 748,97 € en 2026, soit – 3,6 %. Cette baisse provient essentiellement de la réduction des charges à caractère général (- 229 K€) et des autres charges de gestion courante (- 223 K€). Par ailleurs, les charges financières disparaissent suite au remboursement de l'unique emprunt.

En revanche, les mouvements d'ordre budgétaires, et notamment le virement à la section d'investissement, augmentent de 16,5 % du fait de la mobilisation du fonds de roulement (autofinancement) en 2026 pour financer les équipements communautaires.

Dépenses de fonctionnement budget principal	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	6 030 322,13 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 350 009,00 €
014 - Atténuation de produits	4 225 284,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 991 441,28 €
66 - Charges financières	0,00 €
67 - Charges spécifiques	12 000,00 €
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	26 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 635 056,41 €
023 - Virement à la section d'investissement	9 579 945,77 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 700 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	11 279 945,77 €
Total des dépenses de fonctionnement	28 915 002,18 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	28 915 002,18 €

Charges à caractère général

Le chapitre 011 baisse sensiblement de 229 K€ (- 3,8 %), par rapport au budget primitif 2025, et s'établit à 6 millions d'euros, grâce notamment aux efforts de rationalisation et de sobriété des services.

Ce chapitre regroupe les dépenses permettant à la collectivité d'assurer son fonctionnement courant (fluides, fournitures, contrats de prestations, locations, entretiens, assurances, études, nettoyage des locaux, adhésions, missions et déplacements, téléphonie, etc.). Il comprend également le financement

d'une partie des actions du projet communautaire comme par exemple la rémunération du gestionnaire du Hub ou le transport à la demande.

La compétence ayant l'impact le plus marqué sur ce chapitre est la compétence déchets (3 653 886 €). Cette dernière représente 60,6 % des dépenses de ce chapitre (contrats de prestation, énergie, sacs, entretien des déchetteries, refus de tri, actions de prévention).

Charges de personnel

Le chapitre 012 augmente de 6,1 % par rapport au budget primitif 2025. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation, notamment :

- l'augmentation de 3 points par an jusqu'en 2028 du taux de cotisation à la CNRACL ;
- la création de postes à temps complet dont un technicien eau et assainissement, un ingénieur GEMAPI / lutte contre le ruissellement et deux secrétaires généraux de mairie ;
- le recrutement d'un contrat de projet spécialisé en agro-écologie cofinancé dans le cadre du projet européen transition agricole et agro-alimentaire ;
- le glissement vieillesse / technicité (+ 2 %).

Ce chapitre comprend par ailleurs les dépenses relatives aux secrétaires de mairie mutualisés pour lesquels la Communauté de communes est remboursée via les attributions de compensation.

Le ratio frais de personnel / dépenses réelles de fonctionnement est estimé à 30 % en 2026, dont 2 points relatifs au service commun de secrétariat de mairie, contre 28 % en 2025. Au niveau national, et pour les groupements de communes à fiscalité propre unique de 15 000 à 30 000 habitants, le ratio était de 41 % pour l'année 2024.

Atténuation de produits

Ce chapitre de reversement sur impôts et taxes reprend deux dépenses :

- Les attributions de compensation : 1 953 922 €
- Le versement au FNGIR : 2 250 284 €

Pour rappel, le fonds national de garantie individuelle des ressources permet d'assurer à chaque collectivité, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression.

Aucune dépense n'est inscrite en matière de dotation de solidarité communautaire (DSC).

Autres charges de gestion courante

La contribution au SDIS¹ est la principale charge de ce chapitre 65 ; elle s'établit à 862 195 €, soit + 0,97 % par rapport à 2025, et représente 43 % des dépenses du chapitre.

Puis il y a les subventions d'équilibre en faveur des budgets annexes, qui s'élèvent à 391 837 € et concernent la promotion touristique et le parc d'activité Henry Potez à Albert, ainsi que ceux de Bray-sur-Somme et Bouzincourt.

Les contributions obligatoires représentent 178 414 € (Pôle métropolitain du Grand Amiénois, Somme numérique, SMAAP², Syndicat mixte des mobilités des Hauts-de-France).

¹ Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme.

² Syndicat mixte de l'aéroport.

On retrouve ensuite les subventions aux associations et aux personnes privées pour 98 655 € (actions en faveur de l'économie sociale et solidaire, aide aux loyers, Altytud, amicale de la ville d'Albert, ligue contre le cancer et maison de l'emploi).

À compter de cette année, suite à mise à jour de la nomenclature comptable, une partie des dépenses d'hébergement des applications numériques utilisées par la collectivité basculent sur ce chapitre à hauteur de 83 580 €.

Enfin, les indemnités des élus, charges et formations incluses, s'élèvent à 254 080 €.

Charges financières

Les frais financiers sont désormais nuls suite au remboursement en 2025 de l'unique emprunt sur le budget principal.

Charges spécifiques

Ce chapitre regroupe les remboursements divers, estimés à 12 K€ cette année.

Dotations aux provisions

Une inscription de 26 K€ est prévue au titre des provisions pour risques et charges de fonctionnement courant.

Virement à la section d'investissement

Afin d'équilibrer le budget, un virement de 9,6 M€ vient abonder la section d'investissement ; c'est 1,2 M€ de plus qu'en 2025.

Opérations d'ordre de transfert entre sections

1,7 M€ sont prévus pour les dotations aux amortissements, technique comptable qui permet de dégager des ressources (autofinancement) pour renouveler les biens de la collectivité.

Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 251 187 € en 2026, soit - 1,4 %. Cette baisse provient essentiellement de moindres participations et compensations.

Les écritures d'ordre budgétaires augmentent pour leur part de 5,6 %.

Recettes de fonctionnement budget principal	2026
Chapitre	BP 2026
013 - Atténuation de charges	107 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	749 120,00 €
73 - Impôts et taxes	6 320 252,00 €
731 - Fiscalité locale	7 292 131,00 €
74 - Dotations et participations	3 473 297,60 €
75 - Autres produits de gestion courante	4 200,00 €
77 - Produits spécifiques	166 272,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	18 112 272,60 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 300 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 300 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	19 412 272,60 €

R 002 Résultat reporté ou anticipé	9 502 729,58 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	28 915 002,18 €

Atténuations de charges

107 K€ sont inscrits pour encaisser les cotisations des personnels pour les tickets restaurants et les remboursements des indemnités journalières des personnels par notre assureur. Ce chapitre 013 augmente de 3 % pour s'adapter au réalisé 2025.

Produits des services, du domaine et ventes diverses

11 K€ de recettes supplémentaires sont prévues en prévision de la hausse des ventes et services offerts par la Communauté de communes, notamment en matière de mobilité.

Impôts et taxes

Après étude prospective, ce chapitre 73 est légèrement revu à la baisse (- 0,6 %). Les recettes suivantes représentent un total prévisionnel de 6,32 M€ collectés :

- Attributions de compensation négatives : 420 633 €
- FPIC³ : 308 368 €
- Fraction de TVA compensatoire de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 3 981 813 €
- Fraction de TVA compensatoire de CVAE⁴ : 1 609 438 €.

Fiscalité locale

La revalorisation des bases locatives de 0,8 % induit l'augmentation des recettes de fiscalité directe locale de 22 K€, soit 7,3 M€ déclinés de la façon suivante :

- Impôts directs locaux⁵ : 2 392 074 €
- TASCOT⁶ : 239 454 €
- IFR⁷ : 716 766 €
- TEOM⁸ : 3 790 871 €
- Taxe GEMAPI⁹ : 152 966 €.

Dotations et participations

Près de 3,5 M€ de dotations et participations viennent abonder les recettes de fonctionnement selon la répartition ci-après (montants en attente de notification définitive) :

- Dotation d'intercommunalité des EPCI : 500 000 €
- Dotation de compensation des EPCI : 650 000 €
- FCTVA : 5 000 €
- Participations de l'Europe : 32 000 €
- Participations de l'État : 223 116 €
- Participations de la Région : 8 000 €

³ Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

⁴ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

⁵ Cotisation foncière des entreprises, taxes foncières, taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

⁶ Taxe sur les surfaces commerciales.

⁷ Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux.

⁸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

⁹ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

- Participations du Département : 51 887 €
- Participation des autres organismes (produits du recyclage, FIFDH, CAF, MSA, La Poste, Caisse des dépôts, Anah, Sofia) : 1 004 725 €
- Autres attributions de péréquation (FDPTP) et de compensation (CFE et TF) : 998 569 €.

Autres produits de gestion courante

4 200 € de redevances en provenance du cinéma en gestion déléguée sont inscrits sur le chapitre 75.

Produits spécifiques

Les 166 272 € inscrits correspondent à la revente d'un terrain au budget annexe du parc d'activité Henry Potez.

Opérations de transfert entre section

1,3 M€ sont mouvementés et correspondent aux recettes générées par l'amortissement des subventions d'investissement.

Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 15 632 769,33 €, en hausse de 2 % par rapport à 2025.

Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement baissent de 2 % en 2026 (- 222 K€). En effet, les subventions d'équipement sont en diminution cette année.

Les écritures d'ordre budgétaires diminuent également de 5 %.

Dépenses d'investissement budget principal	2026
Chapitre	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	702 117,03 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 883 269,86 €
21 - Immobilisations corporelles	2 969 264,52 €
23 - Immobilisations en cours	5 236 357,58 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	15 000,00 €
26 - Participations et créances rattachées à des participations	15 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	540 235,47 €
4581 - Opérations sous mandat	12 894,12 €
Total des dépenses réelles d'investissement	11 374 138,58 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 300 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 400 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	12 774 138,58 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	2 858 630,75 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	15 632 769,33 €

Projets et subventions d'équipement

Les dépenses d'équipement s'élèvent, hors reports, à 8,6 millions d'euros. Près d'1,9 M€ sont de plus inscrits pour le versement de subventions d'équipement.

Dans le cadre des autorisations de programme (AP/CP) :

- Le soutien aux communes via les fonds de concours : 500 000 €
- Les travaux de voirie communautaire : 600 000 €
- La construction du nouveau siège communautaire : 2 999 737 €
- Le suivi animation de l'OPAH : 55 000 €
- La révision du PLUih : 125 000 €
- La nouvelle déchetterie à Albert : 134 800 €
- La lutte contre le ruissellement : 500 000 €

Hors AP/CP, d'autres dépenses importantes seront réalisées, à savoir :

- Les aides à l'habitat aux particuliers – OPAH : 185 000 €
- Les aides aux entreprises : 150 000 €
- Les études et travaux GEMAPI : 300 000 €
- La contribution au SMAAP : 100 000 €.

Emprunts et dettes assimilées

Aucun remboursement d'emprunt en capital n'est prévu en 2026 pour la même raison qu'évoqué précédemment.

Autres immobilisations financières

Le chapitre 27 permet notamment d'effectuer des avances remboursables aux budgets annexes ; 420 235 € sont prévus à ce titre en 2026 pour le parc d'activité Henry Potez principalement et celui de Bray-sur-Somme à la marge.

Opérations sous mandat

Les 12 894 € inscrits au budget correspondent à des restes à réaliser destinés à solder les travaux effectués (travaux GEMAPI pour le SAMAMM à Aveluy).

Opérations de transfert entre section

1,3 M€ sont mouvementés et correspondent aux dotations d'amortissement des subventions d'investissement.

Opérations patrimoniales

Une enveloppe de 100 K€ est prévue pour verser les avances aux entreprises dans le cadre des marchés de travaux.

Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement baissent fortement à - 41,4 % en 2026 (- 1,8 M€). L'excédent de fonctionnement baisse en effet de 83 % par rapport à 2025 et aucun reversement de FCTVA n'est inscrit suite à la décision gouvernementale de décaler à N+1 les versements pour les intercommunalités.

Recettes d'investissement budget principal	2026
Chapitre	BP 2026
13 - Subventions d'investissement	2 801 786,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement	1 417 560,94 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	15 000,00 €
4582 - Opérations sous mandat	18 476,62 €
Total des recettes réelles d'investissement	4 252 823,56 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 579 945,77 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 700 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	11 379 945,77 €
Total des recettes d'investissement	15 632 769,33 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €

Le financement des investissements se fera principalement par l'autofinancement.

La recherche de financements extérieurs restera également un objectif pour financer les projets.

Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2026 sur le budget principal.

BUDGET ANNEXE EAU CONCESSION

Le budget annexe eau concession 2026 s'élève toutes sections confondues à 5 884 639 €.

Exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 2,5 M€ ; elle augmente de près de 18 % par rapport à 2025, budget primitif et décisions modificatives (DM) comprises.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation, qui s'élèvent à 327 630 €, baissent de 162 K€ en 2026 (- 49 %). Cette diminution provient essentiellement de l'ajustement du chapitre 011 – charges à caractère général au réalisé 2025, mais également de la baisse des charges financières.

En revanche, les mouvements d'ordre budgétaires, via le virement à la section d'investissement, augmentent de 41 % du fait des besoins de financement.

Dépenses d'exploitation budget annexe eau	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	106 030,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	176 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 300,00 €

66 - Charges financières	43 800,00 €
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	327 630,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 563 322,41 €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	650 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 213 322,41 €
Total des dépenses d'exploitation	2 540 952,41 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 540 952,41 €

Les charges d'exploitation les plus importantes sont :

- La refacturation des charges de personnel : 176 000 €
- L'entretien des équipements : 45 000 €
- Le paiement des intérêts des emprunts : 43 800 €
- Le reversement de la redevance performance à l'Agence de l'eau : 24 000 €
- Les charges courantes : 26 030 €
- La prestation de l'assistant à maîtrise d'ouvrage Cogite : 11 000 €.

Recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation estimées à 817 600 € devraient augmenter de 20 K€ en 2026 (+ 2,5 %) grâce au produit des ventes.

Recettes d'exploitation budget annexe eau	2026
Chapitre	BP 2026
70 - Ventes produits préfabriqués, prestations	44 400,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	773 200,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation	817 600,00 €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	250 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation	250 000,00 €
Total des recettes d'exploitation	1 067 600,00 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 473 352,41 €
Total des recettes d'exploitation cumulées	2 540 952,41 €

Les principales recettes d'exploitation sont les redevances reversées par le concessionnaire du réseau de distribution d'eau, de l'ordre de 768 K€.

Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 343 686 €, en hausse de 5,6 % par rapport à 2025.

Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement augmentent de 105 K€ en 2026. La variation vient notamment d'un pic de travaux sur le réseau d'eau potable.

Dépenses d'investissement budget annexe eau	2026
Chapitre	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	319 552,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2 152 070,23 €
23 - Immobilisations en cours	307 250,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	222 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 000 872,23 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	250 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	10 500,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	260 500,00 €
Total des dépenses d'investissement	3 261 372,23 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	82 314,18 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 343 686,41 €

Pour l'exercice 2026, les principaux projets seront les suivants :

- Contrôles extérieurs : 15 000 €
- Pré-étude recherche eau secteur d'Authie : 55 000 €
- Plan de gestion et de sécurité sanitaire des eaux : 110 000 €
- Acquisition d'un terrain pour un futur réservoir d'eau potable : 15 000 €
- Gestion patrimoniale (Aveluy, Montauban, Mametz, Hérissart, Contalmaison) : 568 000 €
- Travaux de lutte contre les fuites à Albert : 195 000 €
- Interconnexion Fricourt - Mametz (AP/CP) : 478 400 €
- Sécurisation Vallée de l'Ancre : 115 000 €.

Enfin, le remboursement du capital des emprunts et des avances remboursables se chiffre à 222 000 €.

Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement devraient augmenter de plus de 227 K€ en 2026, en raison d'une hausse attendue des subventions et d'un virement plus important de la section de fonctionnement (+ 37 %).

Recettes d'investissement budget annexe eau	2026
Chapitre	BP 2026
13 - Subventions d'investissement	1 119 864,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 119 864,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 563 322,41 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	650 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	10 500,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 223 822,41 €
Total des recettes d'investissement	3 343 686,41 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €

Total des recettes d'investissement cumulées	3 343 686,41 €
---	-----------------------

Les études et travaux sur les réseaux ou ouvrages d'eau potable seront financés par de l'autofinancement, des subventions et des avances remboursables de l'Agence de l'eau.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT CONCESSION

Le budget assainissement 2026 s'élève toutes sections confondues à 5 717 686 €.

Exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 550 736 € ; elle baisse de 15 % par rapport à 2025, budget primitif et décisions modificatives (DM) comprises, en raison de l'excédent cumulé.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation, qui s'élèvent à 398 650 €, baissent de 285 450 € en 2026 (- 72 %). Cette forte diminution provient essentiellement de la division par 5 du chapitre 011, compte-tenu de l'intégration des principales dépenses courantes dans le contrat de concession.

Dépenses d'exploitation budget annexe assainissement	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	40 450,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	184 500,00 €
014 - Atténuation de produits	10 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	500,00 €
66 - Charges financières	140 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	23 200,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	398 650,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 642 085,78 €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	510 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 152 085,78 €
Total des dépenses d'exploitation	2 550 735,78 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 550 735,78 €

Les charges d'exploitation les plus importantes sont :

- La refacturation des charges de personnel : 184 500 €
- Le paiement des intérêts des emprunts : 140 000 €
- Le reversement de la redevance performance à l'Agence de l'eau : 17 250 €
- Les petits travaux d'entretien : 15 000 €.

Recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation, estimées à 1,25 million d'euros, devraient baisser de 318 K€ par rapport aux prévisions de 2025 afin de s'ajuster au réalisé de l'exercice précédent.

Recettes d'exploitation budget annexe assainissement	2026
Chapitre	BP 2026
70 - Ventes produits préfabriqués, prestations	36 100,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 200 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	15 100,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation	1 251 200,00 €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	115 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation	115 000,00 €
Total des recettes d'exploitation	1 366 200,00 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 184 535,78 €
Total des recettes d'exploitation cumulées	2 550 735,78 €

Les principales recettes d'exploitation attendues sont les redevances versées par les concessionnaires du réseau d'assainissement, de l'ordre d'1,2 M€ (chapitre 75), et un reversement de la redevance performance (chapitre 70). Les produits exceptionnels sont constitués d'une part des subventions de l'Agence de l'eau, équivalentes au montant des travaux de mise en conformité des particuliers, et d'autre part des pénalités perçues après contrôles.

Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 166 951 €, à un niveau équivalent à 2025.

Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 2,1 M€ en 2026 ; elles sont en baisse de 38 %. Cela s'explique par la disparition de la réserve financière, absorbée par les réalisations en 2025.

Dépenses d'investissement budget annexe assainissement	2026
Chapitre	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	56 498,00 €
21 - Immobilisations corporelles	804 326,00 €
23 - Immobilisations en cours	795 651,33 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	465 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 121 475,33 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	115 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	44 750,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	159 750,00 €
Total des dépenses d'investissement	2 281 225,33 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	885 725,28 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 166 950,61 €

Pour l'exercice 2026, les principaux projets seront les suivants :

- La restructuration des réseaux d'assainissement à Albert (AP) : 820 000 €
- La création d'un poste de refoulement rue de Béthisy à Bray-sur-Somme (AP) : 741 778 €
- L'acquisition de matériels de contrôle : 6 306 €
- L'achat d'un terrain rue de Béthisy à Bray-sur-Somme : 1 502 €.

Enfin, le remboursement du capital des emprunts et des avances remboursables se chiffre à 465 000 €.

Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement, estimées à 970 K€, augmentent de 94 K€ cette année grâce à la mobilisation d'un excédent de fonctionnement principalement.

Recettes d'investissement budget annexe assainissement	2026
Chapitre	BP 2026
13 - Subventions d'investissement	534 658,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement	435 456,83 €
Total des recettes réelles d'investissement	970 114,83 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 642 085,78 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	510 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	44 750,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 196 835,78 €
Total des recettes d'investissement	3 166 950,61 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €
Total des recettes d'investissement cumulées	3 166 950,61 €

Les études et travaux d'assainissement seront financés par de l'autofinancement, des subventions et des avances remboursables de l'Agence de l'eau.

BUDGET ANNEXE SPANC

Le budget 2025 du service public d'assainissement non collectif s'élève à 444 130 €.

Il n'est mouvementé qu'en section d'exploitation.

Les dépenses augmentent fortement par rapport à 2025 (+ 24 %). Cette variation s'explique par le versement de subventions de mise en conformité aux particuliers, grâce aux aides de l'Agence de l'eau.

Dépenses d'exploitation du budget annexe SPANC	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	114 350,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	16 100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	309 200,00 €

67 - Charges spécifiques	4 480,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	444 130,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation	444 130,00 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation cumulées	444 130,00 €

Les charges d'exploitation sont majoritairement dues aux prestations relatives aux contrôles des installations d'assainissement non collectif. Les frais de personnel (versement au budget principal) et les 270 K€ d'aides pour remise aux normes des installations constituent l'essentiel des inscriptions en dépenses. Les frais d'affranchissement pour l'envoi des courriers de pénalités sont pris en charge par le budget principal puis refacturés au budget annexe en fin d'exercice.

Pour leur part, les recettes réelles d'exploitation devraient croître de 121 K€ en 2026 grâce à la hausse des subventions et des autres produits de gestion courante.

Recettes d'exploitation du budget annexe SPANC	2026
Chapitre	BP 2026
70 - Ventes produits préfabriqués, prestations	42 650,00 €
74 - Subventions d'exploitation	225 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	169 176,28 €
Total des recettes réelles d'exploitation	436 826,28 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00 €
Total des recettes d'exploitation	436 826,28 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	7 303,72 €
Total des recettes d'exploitation cumulées	444 130,00 €

Les dépenses sont financées par 3 types de recettes d'exploitation :

- les aides de l'Agence de l'eau de 225 000 € maximum,
- les redevances versées par les concessionnaires des réseaux d'assainissement non collectif, de l'ordre de 98 K€ (chapitre 75),
- le produit des amendes pour non réalisation de travaux ou refus de contrôle (chapitre 70).

Aucun emprunt bancaire ne grève ce budget annexe.

BUDGETS ANNEXES DES 4 PARCS D'ACTIVITÉ

Depuis juin 2023, le budget annexe « parcs d'activité » a été décliné en quatre budgets annexes. Cela permet à la collectivité de mieux suivre les opérations d'aménagement et de fixer les tarifs de vente des terrains selon un coût de revient individualisé pour chaque zone.

Le foncier étant entièrement cédé sur le parc d'activité André Liné à Albert, les coûts d'entretien et d'aménagement de la zone ont été réintégrés dans le budget principal à compter de l'exercice 2024. Des travaux de modernisation de l'éclairage public sont d'ailleurs prévus sur cette zone en début d'année.

En préambule de cette présentation, il faut noter qu'une erreur de comptabilisation des écritures de stocks a été constatée en début d'année ; ces écritures d'ordre reflètent le montant des terrains aménagés encore à vendre sur chaque zone d'activité. En accord et avec l'aide du service de gestion comptable d'Albert, la collectivité a donc pris le parti de réintégrer sur ces budgets primitifs 2026 la totalité des écritures de stocks connus pour chacune des zones. Des ajustements seront peut-être nécessaires en cours d'exercice après des investigations plus poussées.

Budget annexe aéropôle de Picardie à Méaulte

Le budget aéropôle s'élève toutes sections confondues à 17 671 793 € en 2026.

La totalité des dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 162 220 €, s'inscrivent sur le seul chapitre 011 – charges à caractère général pour des études d'aménagement principalement, mais également les dépenses d'entretien courant.

Dépenses de fonctionnement budget annexe aéropôle	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	162 220,40 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	162 230,40 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	8 365 010,67 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 365 010,67 €
Total des dépenses de fonctionnement	8 527 241,07 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 527 241,07 €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 931 867 € ; elles correspondent, d'une part, à la vente d'un terrain de la zone d'activité (792 797 € au chapitre 70) et, d'autre part, à la redevance perçue pour la réserve foncière d'Airbus au chapitre 75.

Recettes de fonctionnement budget annexe aéropôle	2026
Chapitre	BP 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	792 797,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	50 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	842 797,00 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	8 408 100,41 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	8 408 100,41 €
Total des recettes de fonctionnement	9 250 897,41 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	12 794,80 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 263 692,21 €

Il faut noter que la section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en accord avec la comptable assignataire.

Dépenses d'investissement budget annexe aéropôle	2026
Chapitre	BP 2026
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	8 408 100,41 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 408 100,41 €
Total des dépenses d'investissement	8 408 100,41 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	8 408 100,41 €

La section d'investissement s'équilibre quant à elle en dépenses et recettes par des écritures de stocks, à hauteur de 8 408 100 € en dépenses et 8 365 011 € en recettes, complétés de 43 090 € de résultat d'exécution 2025 anticipé pour équilibrer la section.

Recettes d'investissement budget annexe aéropôle	2026
Chapitre	BP 2026
Total des recettes réelles d'investissement	0,00 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	8 365 010,67 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	8 365 010,67 €
Total des recettes d'investissement	8 365 010,67 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	43 089,74 €
Total des recettes d'investissement cumulées	8 408 100,41 €

Budget annexe du parc d'activité Henry Potez à Albert

Le budget du parc d'activité H. Potez s'élève toutes sections confondues à 2 397 682 € en 2026.

La totalité des dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 366 046 €, s'inscrivent sur le seul chapitre 011 – charges à caractère général pour des travaux de modernisation de l'éclairage public et de voirie, en sus de l'entretien courant de la zone.

Dépenses de fonctionnement budget annexe PA H. Potez	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	366 046,34 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	366 046,34 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	802 691,86 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	802 691,86 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 168 738,20 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 168 738,20 €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 30 974 € ; il s'agit d'une subvention d'équilibre du budget principal.

Recettes de fonctionnement budget annexe PA H. Potez	2026
Chapitre	BP 2026
75 - Autres produits de gestion courante	30 974,34 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	30 974,34 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 137 763,86 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 137 763,86 €
Total des recettes de fonctionnement	1 168 738,20 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	7 676,25 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 176 414,45 €

Il faut noter que la section de fonctionnement est présentée en léger suréquilibre en accord avec la comptable assignataire.

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à hauteur d'1,2 M€.

Dépenses d'investissement budget annexe PA H. Potez	2026
Chapitre	BP 2026
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 137 763,86 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 137 763,86 €
Total des dépenses d'investissement	1 137 763,86 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	83 503,47 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 221 267,33 €

Une avance remboursable du budget principal d'un montant de 418 575,47 €, inscrite au chapitre 16, permet d'équilibrer la section en complément des écritures de stocks.

Recettes d'investissement budget annexe PA H. Potez	2026
Chapitre	BP 2026
16 - Emprunts et dettes assimilées	418 575,47 €
Total des recettes réelles d'investissement	418 575,47 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	802 691,86 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	802 691,86 €
Total des recettes d'investissement	1 221 267,33 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €
Total des recettes d'investissement cumulées	1 221 267,33 €

Budget annexe du parc d'activité de Bray-sur-Somme

Le budget du parc d'activité de Bray-sur-Somme s'élève toutes sections confondues à 1 158 769 € en 2026.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 660 € (chapitre 011) et permettent de financer les charges courantes et menus travaux d'entretien de la zone.

Dépenses de fonctionnement budget annexe PA Bray	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	5 660,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 660,00 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	575 507,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	575 507,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	581 167,00 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	315,80 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	581 482,80 €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 196 € ; il s'agit d'une subvention d'équilibre du budget principal.

Recettes de fonctionnement budget annexe PA Bray	2026
Chapitre	BP 2026
75 - Autres produits de gestion courante	4 196,80 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 196,80 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	577 286,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	577 286,00 €
Total des recettes de fonctionnement	581 482,80 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	581 482,80 €

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à hauteur de 577 286 €.

Dépenses d'investissement budget annexe PA Bray	2026
Chapitre	BP 2026
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	577 286,00 €
Total des dépenses d'investissement	577 286,00 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	577 286,00 €

Une avance remboursable du budget principal d'un montant de 1 660 €, inscrite au chapitre 16, permet d'équilibrer la section en complément des écritures de stocks et du résultat d'exécution 2025 anticipé.

Recettes d'investissement budget annexe PA Bray	2026
Chapitre	BP 2026
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 660,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 660,00 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	575 507,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	575 507,00 €
Total des recettes d'investissement	577 167,00 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	119,00 €
Total des recettes d'investissement cumulées	577 286,00 €

Budget annexe du parc d'activité de l'avenir à Bouzincourt

Le budget du parc d'activité de l'avenir s'élève toutes sections confondues à 1 804 866 € en 2026.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 71 230 € (chapitre 011) et serviront principalement à financer des travaux d'aménagement, ainsi que les charges courantes et menues dépenses d'entretien de la zone.

Dépenses de fonctionnement budget annexe PA avenir	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	71 230,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	71 230,00 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	763 168,98 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	763 168,98 €
Total des dépenses de fonctionnement	834 398,98 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	137 788,80 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	972 187,78 €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 570 899 € (chapitre 75 – autres produits de gestion courante) et correspondent à la subvention du budget principal nécessaire pour équilibrer ce budget.

Recettes de fonctionnement budget annexe PA avenir	2026
Chapitre	BP 2026
75 - Autres produits de gestion courante	207 118,54 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	207 118,54 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	765 183,17 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	765 183,17 €
Total des recettes de fonctionnement	972 301,71 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	972 301,71 €

La section d'investissement s'équilibre quant à elle en dépenses et recettes par des écritures de stocks, à hauteur de 765 183 € en dépenses et 763 169 € en recettes, complétés de 69 395 € de résultat d'exécution 2025 anticipé pour équilibrer la section.

Dépenses d'investissement budget annexe PA avenir	2026
Chapitre	BP 2026
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	765 183,17 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	765 183,17 €
Total des dépenses d'investissement	765 183,17 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	765 183,17 €

Recettes d'investissement budget annexe PA avenir	2026
Chapitre	BP 2026
Total des recettes réelles d'investissement	0,00 €
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	763 168,98 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	763 168,98 €
Total des recettes d'investissement	763 168,98 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	69 394,98 €
Total des recettes d'investissement cumulées	832 563,96 €

BUDGET ANNEXE PROMOTION TOURISTIQUE

Le budget promotion touristique s'élève toutes sections confondues à 467 937 € en 2026.

Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 458 700€, en hausse de 36 % par rapport à 2025, budget primitif et décisions modificatives (DM) comprises.

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 450 K€, doublent en comparaison avec l'exercice précédent, car elles intègrent les commémorations du 110^e anniversaire de la bataille de la Somme, estimées à 190 K€.

Dépenses de fonctionnement budget annexe promo touristique	2026
Chapitre	BP 2026
011 - Charges à caractère général	240 800,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	180 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	29 600,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	450 400,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	8 300,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 300,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	458 700,00 €
D 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	458 700,00 €

Les autres dépenses fonctionnement concernent les charges de personnel, les frais liés aux foires salons et marketing pour 22 600 €, et la dépenses de communication pour 24 000 €.

Les recettes réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 296 547 €, devraient augmenter de 20 K€ en 2026.

Recettes de fonctionnement budget annexe promo touristique	2026
Chapitre	BP 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	27 000,00 €
731 - Fiscalité locale	119 820,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	149 547,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	296 367,00 €
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	0,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement	296 367,00 €
R 002 Résultat reporté ou anticipé	162 333,00 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	458 700,00 €

Les redevances liées à la taxe de séjour et aux ventes de produits dérivés viendront alimenter cette section, ainsi qu'une subvention du budget principal de 149 547 € au chapitre 75 afin d'équilibrer ce budget.

Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 9 237 €, en forte baisse par rapport à 2025.

Une enveloppe de 8 000 € est prévue pour finaliser la création d'une station pleine nature et du projet pédagogique associé.

Dépenses d'investissement budget annexe promo touristique	2026
Chapitre	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	300,00 €
21 - Immobilisations corporelles	8 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	8 300,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €
Total des dépenses d'investissement	8 300,00 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	937,20 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	9 237,20 €

Recettes d'investissement budget annexe promo touristique	2026
Chapitre	BP 2026
1068 - Excédent de fonctionnement	937,20 €
Total des recettes réelles d'investissement	937,20 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	8 300,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	8 300,00 €
Total des recettes d'investissement	9 237,20 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €
Total des recettes d'investissement cumulées	9 237,20 €